

**Formation Clinique à la Psychothérapie Psychanalytique Adultes (FCPPA)
Cycle XIX**

de septembre 2014 à juin 2018

Objectif :

La formation s'appuie sur les référents théoriques psychanalytiques. Elle a pour objectif de permettre aux participants d'acquérir les outils théoriques et techniques nécessaires à la pratique de la psychothérapie psychanalytique pour les patients adultes

Organisée sur 4 ans, elle vise à donner aux participants les outils pour approfondir la compréhension :

- du fonctionnement psychique et de la psychopathologie des patients adultes ;
- des enjeux conscients et inconscients de la relation psychothérapeutique (transfert et contretransfert) dans différents dispositifs thérapeutiques ;
- du processus psychothérapeutique psychanalytique.

L'implication personnelle demandée aux participants ainsi que le travail clinique et théorique en groupes constituent les fondements et appuis sur lesquels le processus de formation va pouvoir se déployer.

Programme :

Organisé sur quatre années, le dix-neuvième cycle de formation débute en septembre 2014 et se termine en juin 2016.

Les activités ont lieu à Bruxelles et environs et se veulent compatibles avec un horaire professionnel.

Ce programme pourrait être susceptible de certaines modifications.

PREMIERE ANNEE

1. Réunion de prise de contact (*septembre 2014*)

Première rencontre entre participants et un groupe de formateurs à propos de l'engagement dans la formation.

2. Groupe de sensibilisation

30 séances de 1h30, chaque semaine d'octobre 2014 à juin 2015

L'objectif de ce groupe est de vivre et penser ensemble la rencontre avec le groupe, avec l'autre, avec soi. En étant attentif aux émotions et attitudes internes suscitées par cette triple rencontre, le participant peut élargir la perception qu'il a de lui-même.

Pour chaque participant, c'est l'occasion de découvrir un processus groupal et de se confronter à d'autres modes de fonctionnement psychique que le sien.

3. Groupe « relation clinique »

9 séances de 3h, de janvier 2015 à juin 2015

Le but de cette activité en groupe est de sensibiliser les participants aux facteurs psychiques intervenant dans une relation clinique, c'est-à-dire aux dimensions de transfert et de contre-transfert.

Les situations professionnelles amenées par les participants sont mises au travail par les techniques du jeu de rôle et du psychodrame.

4. Séminaires théoriques

9 séances de 2h d'octobre 2014 à juin 2015

18h de lectures de textes

Le séminaire a pour objectif d'approfondir la compréhension du fonctionnement psychique et des processus thérapeutiques en prenant appui sur les concepts psychanalytiques.

Les séances s'organisent autour d'exposés assurés par les formateurs et du travail de lecture en sous-groupes.

5. Entretien individuel

A l'issue de la première année, chaque participant est invité à faire le point avec son référent (2ème interviewer rencontré dans le cadre des entretiens préliminaires).

6. Réunion plénière de fin d'année (*1h30*)

Elle rassemble tous les participants, le coordinateur et un groupe de formateurs pour un échange sur le processus de formation et poursuit le travail de la réunion de prise de contact.

DEUXIEME ANNEE

1 . Groupe « relation clinique »

15 séances de 3h de septembre 2015 à juin 2016

Poursuite du travail en groupe entamé en première année.

2. Séminaires théoriques

9 séances de 2h d'octobre 2015 à juin 2016

18h de lectures de textes

Poursuite des activités de première année.

3. Supervisions individuelles

30 séances de 45 min avec un formateur choisi par le participant dans la liste des superviseurs

La supervision a pour but d'aider le participant dans ses divers engagements cliniques psychothérapeutiques avec des patients.

4. Supervisions collectives

25 séances en petits groupes de 3 (1h30) ou 4 (2h)

Poursuivant le même objectif que la supervision individuelle, la supervision collective s'appuie en outre sur la dynamique groupale qui constitue une ressource pour l'élaboration des situations présentées.

5. Séminaires de discussion sur les premiers entretiens

9 séances de 2h de février à juin 2016

Chaque participant a l'occasion de présenter des premières rencontres avec un patient.

Le travail s'élabore avec deux formateurs autour des associations du groupe qui permettent de dégager la problématique latente du patient et les indications thérapeutiques.

6. Entretien individuel avec le formateur référent

7. Réunion plénière de fin d'année (1h30)

TROISIEME ANNEE

1. Supervisions individuelles

30 séances de 45 minutes

2. Supervisions collectives

25 séances de 1h30 ou 2h

3. Séminaires de discussion sur les premiers entretiens

15 séances de 2h d'octobre 2016 à juin 2017

4. Séminaires théoriques

9 séances de 2h et 18h de lecture d'octobre 2016 à juin 2017

5. Entretien individuel avec le formateur référent (1h30)

6. Réunion plénière de fin d'année

QUATRIEME ANNEE

1. Supervisions individuelles

30 séances de 45 min

2. Supervisions collectives

25 séances de 1h30 ou 2h

3. Séminaires de lecture en groupes

9 séances de 2h de octobre 2017 à juin 2018

4. Séminaires d'éthique et de déontologique

4 séances de 2h

5. Entretien individuel avec le formateur référent

6. Réunion générale de clôture (1h30)

Pendant toute la durée de la formation, les participants ont la possibilité de solliciter une rencontre avec le coordinateur-responsable ou avec leur référent s'ils l'estiment nécessaire.

Conditions d'admission :

Les candidats à la formation, psychologues, psychiatres et psychiatres en formation, doivent attester d'une pratique clinique avec des patients adultes.

Les candidatures d'autres professionnels de la santé mentale peuvent être également envisagées sous réserve de compatibilité avec la loi de janvier 2014.

La participation à la formation est subordonnée à deux entretiens.

Le premier, avec le coordinateur-responsable, examine la demande du candidat, sa situation professionnelle, ses projets et l'adéquation entre ses besoins actuels de formation et l'offre de la FCPPA.

Le deuxième entretien, avec un autre formateur, aborde les implications personnelles de la demande de formation.

Après discussion de la candidature au sein du groupe des formateurs, la réponse est communiquée au candidat par le coordinateur-responsable.

Le candidat accepté est tenu à une participation régulière aux activités programmées, condition nécessaire à la reconnaissance de sa formation.

Un travail personnel, psychothérapie psychanalytique ou psychanalyse, est un complément indispensable.

Inscription :

Comment poser sa candidature ?

Remplir le bulletin de candidature accompagné d'un CV et d'une photo d'identité et le transmettre à l'adresse indiquée.

Les deux entretiens préliminaires seront proposés par le coordinateur.

Conditions financières :

Entretiens préliminaires : 100 euros pour les deux entretiens en mentionnant votre nom et la formation FPPA.

Minerval annuel : 2600 euros. **Ce montant couvre la totalité des activités de formation, y compris les supervisions.**

Il peut être réglé en 4 tranches de 650 euros, au 1er septembre, au 1er décembre, au 1er février, au 1er avril.

En cas d'abandon en cours de cycle, la totalité du minerval de l'année académique entamée est due.

Ces montants sont à verser sur le compte de l'IFISAM asbl
n° BE15 2100 6872 2330 en mentionnant votre nom et la formation que vous sollicitez

L'accréditation pour les séminaires théoriques est demandée pour les médecins.

Formateurs :

Laurent BELHOMME

Jacqueline BLOCKMANS

Benoît BOURGUIGNON

Dominique COLPE

Michel CROISANT

Christophe DU BLED

Anne ENGLERT

Manuel FAGNY

Denis HIRSCH

Catherine KEYEUX

Isabelle LAFARGE

Isabelle MAISIN

Coordinateur : Jacqueline BLOCKMANS